



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU SAMEDI 14 JANVIER 2017



Le cognac bat tous ses records

Les ventes de cognac, dans le sillage d'une année 2015 record, ont de nouveau connu une année 2016 «historique», tant en volume, avec une croissance de 6%, qu'en valeur (+6,8%), une progression toujours tirée par le marché nord-américain, a annoncé hier l'interprofession. Le Cognac, qui est exporté à plus de 98%, a en effet enregistré au cours de l'année civile 2016 près de 179,1 millions de bouteilles vendues, contre 168,9 millions l'année dernière, pour un chiffre d'affaires de 2,76 milliards d'euros (2,6 milliards en 2015), selon des chiffres du Bureau national interprofessionnel du Cognac.

Comme les années précédentes, c'est le marché nord-américain qui porte cette croissance. La zone Alena (Canada, États-Unis, Mexique, Accord de libre-échange de 1994) a ainsi totalisé 77,3 millions de bouteilles en 2016, soit une croissance de 14,2% en volume, de 14,3% en valeur. Les États-Unis, premier marché du Cognac depuis plus d'un quart de siècle, se taillent la part du lion (74,1 millions de bouteilles). Les exportations vers l'Extrême-

Orient, deuxième marché en importance pour le cognac, restent stables avec 51,1 millions de bouteilles expédiées, soit +1% en volume et +3% en valeur. Les ventes y confirment l'équilibre retrouvé de cette zone asiatique, qui - le marché chinois surtout - avait fait plonger les résultats en 2014, avant une belle reprise en 2015.

A contrario, les expéditions vers l'Europe (39,4 millions de bouteilles) traduisent un contexte économique toujours difficile: elles connaissent un léger repli, à -1,2% en volume, et -1% en valeur.

Enfin se confirme la tendance des dernières années à une croissance des expéditions dans le reste du monde (Afrique, Caraïbes, Océanie...). Avec 11,3 millions de bouteilles expédiées, ces marchés ne pèsent qu'un peu plus de 6,3% des volumes expédiés, mais continuent de croître (+5,4 % en volume, +5,1% en valeur), même sans rééditer les bonds de 2014 et 2015 (autour de +13% en volume).

En France, les ventes de cognac se sont élevées en 2016 à seulement 4,09 millions de bouteilles, en recul de 2,6% par rapport à l'année précédente.

Luc Arbogast, Claudio Capéo et Marianne James au Castel



Révéle par l'émission «The Voice» de TF1, Luc Arbogast vient livrer sa poésie aux sonorités médiévales le jeudi 13 avril.

Repro CL

«Le Castel», la salle de spectacle de Châteaubernard, va résonner aux sons de la musique, qu'elle soit irlandaise, médiévale, country ou gospel, mais aussi de la comédie musicale, de la nouvelle variété française et du théâtre et de la danse pour sa seconde partie de saison. C'est le menu dévoilé par les organisateurs avec Luc Arbogast, cet artiste à la voix atypique et aux mélodies médiévales révélé par l'émission «The Voice» (jeudi 13 avril), comme tête d'affiche la plus connue au côté de la truculente Marianne James dans la pièce «Miss Carpenter» (mercredi 15 mars).

Parmi les autres artistes de la partie, Claudio Capéo, dont le titre «Un homme debout» a inondé les

ondes ces derniers mois, sera lui en concert le samedi 13 mai, puis l'envoûtante chanteuse franco-britannique Anna Farrow le vendredi 24 février.

Dans ce programme riche, la touche locale n'a pas été oubliée non plus. Le Rotary club de Cognac avec «Le mensonge» et le théâtre des Borderies avec «Ma femme s'appelle Maurice», chaufferont respectivement les planches le samedi 18 mars et le vendredi 24 mars.

À noter également le spectacle «Enfantastiques» qui réunira 130 enfants des écoles de Châteaubernard sur la scène du «Castel», le vendredi 5 mai.

Le programme complet sur www.ville-chateaubernard.fr/lecastel/

Ambition raisonnée pour l'année en cours



Le maire Alain Riffaud et les conseillers lors de la cérémonie des vœux.

Photo CL

Dans le cadre de ses vœux aux forces vives de Cherves à l'espace culturel l'Abaca, le maire Alain Riffaud et son conseil ont reçu les citoyens ainsi que les maires de proximité ou leurs représentants et Jean-Yves Le Merrer, le sous-préfet de Cognac.

«Cet espace culturel qui est une nécessité, nous en parlions depuis plus de dix ans et nous sommes fiers de vous y accueillir pour cette cérémonie», s'est réjoui l'édile.

L'année 2016 a été très importante puisqu'outre cet espace, l'église a été restaurée puis rouverte le 1^{er} novembre, il y a eu l'agrandissement de la crèche avec espace cuisine et salle de repos pour les agents et la création d'une quatrième classe à la maternelle, plus l'aménagement d'un patio à la médiathèque.

«Pour 2017, nous avons des projets, même si nous devons lever le pied, les budgets n'étant pas extensibles. Notre ambition porte sur le domaine de l'aménagement des

bourgs, avec la place du champ de foire et la création de trottoirs sur la route de La Garnerie, la traversée de Richemont (RD 85), celle du bourg de Cherves avec des parties répondant aux normes d'accessibilité et des parties cheminement doux pour permettre de se déplacer vers les différents points de la vie courante», précise le maire.

À Richemont, un espace naturel avec table d'orientation sera aménagé sur le terrain donné par une famille où il y a un point de vue magnifique sur la commune.

Par ailleurs, la nouvelle communauté d'agglomération comprend 58 communes, près de 70.000 habitants et 96 conseillers communautaires. Le 19 janvier aura lieu l'élection du président et des vice-présidents de cette nouvelle entité. «Elle permettra de mettre en commun les moyens dans l'intérêt des citoyens et aider les petites communes à gérer un quotidien de plus en plus difficile», conclut le maire.

Patrimoine

CHÂTEAUBERNARD

«Ville en chantier»

Hier, aujourd'hui, demain... l'agglomération cognaçaise se réinvente perpétuellement. Découverte du chantier du centre aquatique qui ouvrira fin 2017. Prévoir une tenue adaptée.

» Complexe Omnisports des Vauzelles.

14h, 15h30. Entrée gratuite.

Sur réservation.

05 16 45 00 17.

CHÂTEAUBERNARD

Brass Band de Charente

Concert de l'orchestre de cuivres dirigé par Francis Chiché: musiques de films, extraits classiques et créations.

» Le Castel. 20h30. 10€, gratuit - 18 ans.

05 45 32 76 81.

CHÂTEAUBERNARD

Café des parents

«Mes parents et moi - les premières séparations. Bien s'attacher pour bien se séparer», débat animé par la psychologue, clinicienne, Lydie Yonneau, du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents à l'Aserc.

» Médiathèque. Samedi, 10h. Entrée gratuite.
05 45 32 76 76.

CHÂTEAUBERNARD

Bourse d'échange auto-moto

Organisée par le Rétromobile club Cognaçais.

» Parc des Pierrières. Samedi.
Entrée gratuite.

Diesel polluant: Renault sous enquête

Près d'un an et demi après l'éclatement du scandale Volkswagen, trois juges vont mener une enquête sur Renault pour chercher à savoir si le premier constructeur automobile français a minoré les émissions polluantes de ses voitures diesel.

Le parquet de Paris a ordonné le 12 janvier l'ouverture d'une information judiciaire pour «*tromperie sur les qualités substantielles et les contrôles effectués*», ajoutant comme circonstance aggravante que «*les faits ont eu pour conséquence de rendre la marchandise dangereuse pour la santé de l'homme ou de l'animal*».

La marque au losange est le second constructeur automobile à devoir s'expliquer devant la justice française: une information judiciaire visant Volkswagen, qui a reconnu en septembre 2015 avoir équipé onze millions de ses véhicules diesel à travers le monde d'un logiciel destiné à tromper les contrôles

» Nos véhicules ne sont pas équipés de logiciels de fraude aux dispositifs de dépollution

anti-pollution, a été ouverte en février 2016 pour «*tromperie aggra-*

■ Des juges vont enquêter sur les importants dépassements des seuils de pollution dans les diesels Renault ■ Le constructeur automobile affirme respecter la réglementation

vée». L'information judiciaire visant Renault fait suite à une enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), alimentée en partie par les conclusions de la commission d'experts indépendants mise en place en octobre 2015 par le ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, après le scandale Volkswagen.

Les travaux de la commission, chargée d'effectuer des tests sur une centaine de véhicules vendus en France, révèlent d'importants dépassements des seuils de pollution chez certains constructeurs, en particulier Renault.

A la suite de ce rapport, la DGCCRF, qui mène une enquête parallèle sur une douzaine de mar-



A la suite de cette annonce, Renault a dégringolé en Bourse.

Photo archives AFP

ques commercialisant des véhicules diesel en France, s'intéresse plus particulièrement au groupe.

Elle mène une série de perquisitions en janvier 2016 au siège social du constructeur, dans son centre technique de Lardy (Essonne) et au Technocentre de Guyancourt (Yvelines). Plusieurs cadres du groupe sont aussi entendus.

A la lumière de ses investigations, la DGCCRF a décidé à l'automne 2016 de transmettre ses conclusions au parquet de Nanterre, qui s'est dessaisi la semaine dernière au profit du parquet de Paris.

«*Les faits nous avaient semblé assez conséquents pour être portés à la connaissance de la justice*», a expliqué le ministre de l'Economie et des Finances, tutelle de la Répression des fraudes.

«*On n'est pas étonné de cette ouverture d'information judiciaire*», ajoute Bercy, qui ne veut cependant «*pas interférer dans la procédure*».

Renault a de son côté réagi en rappelant sa «*position constante*» dans ce dossier: le groupe, qui a présenté en mars 2016 un plan d'action pour réduire les émissions

Dans la foulée des affaires Fiat et Volkswagen

L'annonce de l'enquête judiciaire visant le groupe français intervient deux jours après une nouvelle étape cruciale dans le scandale déclenché par Volkswagen.

Mercredi, le constructeur allemand a plaidé coupable aux États-Unis de «*conspiration*» et d'«*obstruction à la justice*» et accepté de verser 4,3 milliards de dollars (environ 4 milliards d'euros) de pénalités, portant l'addition totale pour l'inventeur de la Coccinelle à près de 22 milliards de dollars d'indemnités pour les seuls États-Unis.

«*Le dieselgate*» n'en est pas pour autant terminé outre-Atlantique: le groupe italo-américain Fiat Chrysler Automobiles (FCA) est aussi accusé d'avoir violé les lois américaines sur la pollution de l'air en dissimulant l'existence d'un logiciel équipant 104.000 de ses véhicules dans le pays, ce qu'il dément.

d'oxydes d'azote (NOx) sur certains de ses moteurs diesel, affirme qu'il «*respecte la législation française et européenne*» et que ses véhicules «*ne sont pas équipés de logiciels de fraude aux dispositifs de dépollution*». Le titre Renault a néanmoins enregistré la plus forte baisse de l'indice CAC 40 hier: -2,89% à 83,76 euros dans un marché en hausse de 1,20%.

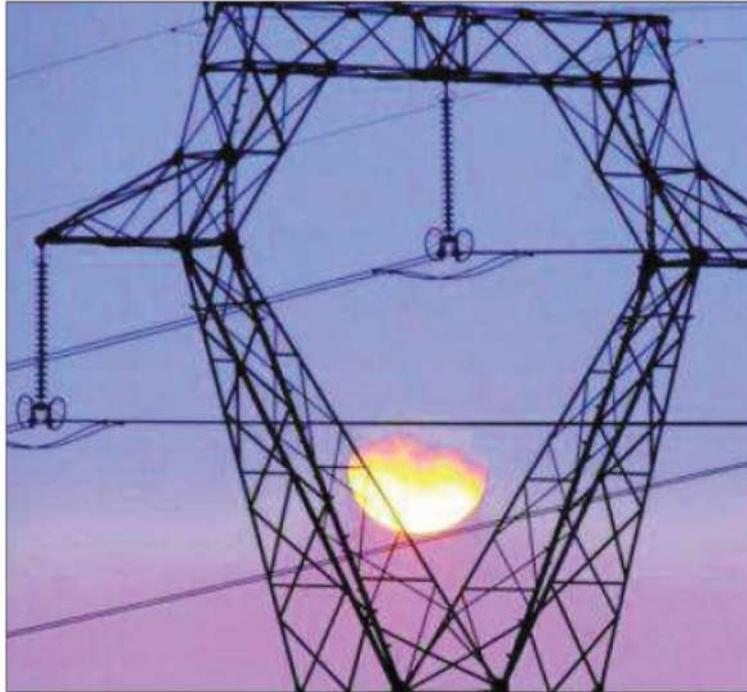
Électricité: l'invitation à l'économie

Éteindre la lumière dans les pièces vides, baisser la température d'un ou deux degrés dans le logis: en prévision du froid annoncé la semaine prochaine, les Français sont invités à l'économie

Vague de froid, réacteurs nucléaires à l'arrêt: les Français pourraient être appelés à la rescousse et incités à économiser l'électricité dès mardi prochain pour éviter une rupture d'approvisionnement. «*Les marges disponibles pour répondre aux besoins en électricité - à partir de mardi et jusqu'à vendredi (prochains) - seront réduites*», a alerté hier le gestionnaire du réseau de transport de courant RTE.

Cette tension s'explique par une consommation de courant attendue en hausse pour alimenter les chauffages à cause du froid et un parc de production diminué, avec plusieurs réacteurs à l'arrêt pour des contrôles de sûreté ou d'autres motifs.

RTE avait anticipé dès le mois de novembre que la France courrait ce



La sécurité de l'approvisionnement électrique, qui repose sur un équilibre permanent entre consommation et production, est un calcul de précision. Photo AFP

mées», a toutefois voulu rassurer un porte-parole de RTE.

Le gestionnaire du réseau va dans un premier temps en appeler à une mobilisation des Français.

Une alerte devrait être diffusée, via les médias et les réseaux sociaux, la veille pour le lendemain, encourageant les Français à réduire leur consommation pendant les heures de pointe, entre 8H et 13H, puis entre 18H et 20H.

Eteindre la lumière dans les pièces vides, baisser la température d'un ou deux degrés dans le logement:

ces «gestes simples» permettraient d'«avoir au minimum 2.000 à 3.000 MW de consommation d'électricité réduite», a assuré le porte-parole de RTE, soit l'équivalent de deux à trois réacteurs nucléaires.

«Plus la mobilisation est importante (...) et moins nous aurons à utiliser les solutions suivantes», a-t-il ajouté.

En novembre, en alertant pour la première fois sur les risques pour l'approvisionnement en électricité cet hiver en cas de grand froid,

RTE a hiérarchisé les «mesures exceptionnelles» à sa disposition.

Une prochaine étape consisterait à demander à 21 sites industriels volontaires d'arrêter leur activité, le temps de passer une pointe. Ils représentent une capacité d'environ 1.500 MW d'économie.

Si cela ne suffit pas, le gestionnaire pourrait réduire la tension sur le réseau de 5%, sans interrompre l'alimentation en électricité. Cela se traduirait par exemple par une moindre intensité de la lumière.

En dernier recours, il n'excluerait pas des coupures momentanées, une piste écartée pour l'instant.

RTE reste aussi prudent sur la probabilité d'avoir à mettre en place ces mesures, car les prévisions météorologiques «sont encore évolutives». «Les prévisions de consommation seront affinées quotidiennement».

Météo France prévoit des températures inférieures de 6 à 8 degrés aux normales saisonnières la semaine prochaine, et RTE anticipe une hausse de la consommation de courant pour le chauffage, avec une pointe estimée à 93.400 mégawatts (MW) mardi et qui pourrait atteindre 100.000 MW mercredi et jeudi, soit pas très loin du record historique de février 2012 (102.000 MW).

En face, il table sur une capacité de production moyenne de 85.000 MW, sur un parc de production total de plus de 129.000 MW, à laquelle s'ajoutera une capacité d'importation de courant, venu des pays voisins, de 5.000 MW.

”

Il n'y a pas de coupures programmées

risque. «Concernant la journée de mardi, en fonction de l'évolution des températures (...), il est possible que RTE utilise une partie des solutions graduelles exceptionnelles que nous avions anticipées», a-t-il précisé.

«A ce stade (...) il n'y a pas de coupures (d'électricité) program-

Cet après-midi

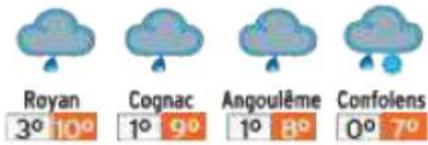
Températures
Mini/Maxi



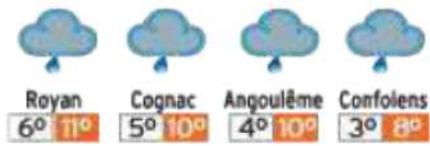
Ensoleillé.

Le ciel est nuageux avec de belles éclaircies. A noter un petit risque d'averses sur le littoral et le nord du département en soirée. Toujours un vent de Nord-Ouest modéré. Les températures maximales restent stables, autour de 8 ou 9°.

Dimanche



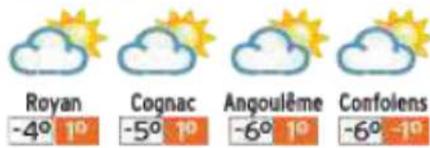
Lundi



Mardi



Mercredi



Judi



Vendredi



Avec les grands froids, EDF craint la panne

RÉSEAU ÉLECTRIQUE Si la vague de froid s'avère aussi sévère qu'annoncé, le pays frôlera son record de consommation la semaine prochaine. Où l'on reparle de coupures de courant...

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

La marque établie le 8 février 2012 à 19 heures sera-t-elle dépassée ? On avait battu ce soir-là le record de consommation électrique, avec 102,1 GW. Selon le gestionnaire du réseau, RTE (Réseau de transport d'électricité), on pourrait dépasser les 100 gigawatts (GW) jeudi et vendredi prochains, au plus fort de la vague de froid annoncée.

Dès mardi, RTE anticipe une pointe à 93,4 GW. À titre de comparaison, la consommation était de 82,3 GW hier à 19 heures. En hiver, c'est le moment de la journée où tout est poussé à fond dans les foyers, radiateurs et fours électriques.

Ce total de consommation est ultrasensible aux variations de température. On estime qu'une baisse de 1 degré du thermomètre à 19 heures

Hier, huit réacteurs nucléaires étaient à l'arrêt. Deux autres étaient en production restreinte

se traduit mécaniquement par une hausse de 2,3 GW de la consommation électrique. Motif de ce saut de mouton, la tyrannie du chauffage électrique, une particularité franco-française : 40 % de la consommation électrique

du début de soirée imigie les convecteurs lors d'une vague de froid. À une semaine de l'événement, il est difficile d'établir des prévisions au degré près. RTE estimait hier que les températures de la semaine prochaine seraient inférieures aux moyennes saisonnières dans une fourchette de 5,8 à 8,8 °C. Même si la Nouvelle-Aquitaine sera relativement épargnée - on s'attend à des minima-

les à -10 °C dans le Grand Est et en Auvergne Rhône-Alpes dès mardi -, les conséquences pour l'approvisionnement électrique seront nationales : l'ensemble du réseau est interconnecté. Il l'est également avec tous les voisins de la France. Mais les capacités d'importation de courant restent théoriques si toute l'Europe s'engue dans une vague de froid.



En Seine-Maritime, le réacteur Paluel 1 aurait souffert de la tempête. PHOTO ROBERT FRANCOIS/AFP

Encore des réacteurs arrêtés

A priori, le pays peut voir venir des gelées sévères. Il dispose d'un parc de production de plus de 129 gigawatts dont la moitié est composée de ses 58 réacteurs nucléaires. Mais toutes les unités ne sont pas mobilisables. On l'oublie souvent, mais ce n'est pas un détail, les réserves en eau sont au plus bas dans les barrages du fait du

déficit hivernal des précipitations. Conséquence, les capacités de « turbinage » sont faibles.

Plus grave, le parc nucléaire est clairement amoindri. Hier, huit réacteurs nucléaires étaient à l'arrêt. Deux autres étaient en production restreinte. Le seul arrêt fortuit est celui de la tranche Paluel 1 (Seine-Maritime), dont la ligne à 400 000 volts a souffert de la tempête. Il devrait repartir aujourd'hui, comme Bugey 4 (Ain), Tricastin 4 (Drôme) doit redémarrer lundi.

L'ASN a en outre autorisé EDF à différer deux arrêts de tranche pour sécuriser le réseau. Suffisant ? Si tel n'est pas le cas, 21 sites industriels pourraient volontairement cesser de tourner pour économiser 1,5 GW. Et RTE serait en mesure de réduire la tension sur l'ensemble du réseau.

MÉTÉO

Ce week-end, la neige pourrait faire son apparition en plaine en Nouvelle-Aquitaine.

Mais le froid devrait rester modéré si l'on compare avec le nord et l'est de la France, où les températures plongeront dès aujourd'hui. La semaine prochaine devrait être glaciale partout, sans équivalent depuis février 2012.

Une partie de l'est de la France a été placée hier soir en état d'alerte en prévision de chutes de neige et d'un risque de verglas au lendemain d'une « forte tempête hivernale » qui a fait un mort dans le Sud-Est.

L'autorisation de sortie du territoire revient

MINEURS Supprimée en 2012 et rétablie en 2016, la mesure vise notamment à éviter le départ de mineurs candidats au djihad

L'autorisation de sortie du territoire (AST) français d'un mineur, supprimée en 2012 mais rétablie en 2016 afin d'éviter les départs pour le djihad en Syrie ou en Irak, deviendra obligatoire à partir de dimanche. Les ministres chargés de la Justice, de l'Intérieur et de l'Enfance, Jean-Jacques Urvoas, Bruno Le Roux et Laurence Rossignol, ont salué vendredi l'entrée en vigueur de cette mesure.

« L'enfant quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale » devra désormais être muni d'une « au-

torisation de sortie du territoire signée d'un titulaire de l'autorité parentale », stipule le Code civil. Pour voyager à l'étranger, le mineur devra présenter une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du responsable légal l'ayant signée.

Un formulaire d'AST sera téléchargeable sur le site service-public.fr. L'autorisation, signée par un titulaire de l'autorité parentale, devra préciser la durée de sa validité, dans la limite d'une année.

Inscrite dans un décret en date du 2 novembre, elle sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité, qu'ils voyagent à titre individuel ou dans un cadre collectif (voyage scolaire, colonie de vacances, etc.).

Quand la Nouvelle-Aquitaine exécute la danse des Mia

LE COUP DE LA PANNE Irréparables, un quart des 100 voitures électriques commandées par Ségolène Royal sont discrètement mises aux enchères sur Internet

SYLVAINCOTTIN
s.cottin@sudouest.fr

Cinq petites années après leur mise en circulation sur les chapeaux de roue médiatiques, voilà déjà un quart des Mia de Poitou-Charentes bonnes pour la casse. Commandés pour montrer l'exemple - et à grand renfort d'argent public - par une Ségolène Royal alors présidente de Région, 17 de ces 100 véhicules électriques se sont ainsi retrouvés cette semaine aux enchères sur le site Agorastore.

« Huit autres seront conservés pour pièces, tous étant hors d'usage et irréparables », soupire un proche d'Alain Rousset. Héritier de ces véhicules de seconde main malheureux,

« À vendre : véhicule électrique avec chargeur HS, batterie bloquée, fusibles absents, roue crevée, etc. »

le président de la vaste Nouvelle-Aquitaine n'a semble-t-il d'autre choix que de brader l'encombrant parc d'attractions. Mise à prix plancher - 800 euros pièce - quand leur achat avait coûté vingt fois plus (1). Littéralement clouée au sol malgré un kilométrage très limité, l'explote officielle prend l'eau de toutes parts. Ainsi rédigé par les services de

la Région, c'est peu dire que le catalogue de 25 petites annonces fleure davantage le Meccano géant que la bonne affaire : « Chargeur HS, batterie bloquée, fenêtre cassée, rétroviseur manquant, fusibles absents, moteur bloqué, problème frein arrière, roue crevée, pare-chocs et feux manquants, etc. »

Mise à prix 800 euros

N'en jetez plus, ou bien alors directement à la poubelle de l'histoire automobile. Loin, bien loin de son quart d'heure de célébrité, lorsque Ségolène Royal patrouillait au volant de l'une de ces boîtes à sardines dans les rues de Poitiers. Celles-ci, depuis, ne font plus que de l'huile.

Las, tandis que notre astronaute made in France changeait hier les batteries de la Station spatiale internationale en sifflotant, force est de reconnaître que la technologie employée de 2011 à 2014 par Heuliez n'aura guère révolutionné le genre du lapin Duracell. D'où cet avertissement aux éventuels repreneurs, priés de venir récupérer leur épave avec une remorque porte-voiture. Une vente d'ailleurs réservée aux professionnels, tant l'ampleur des dégâts interdit à la collectivité d'envoyer ainsi les particuliers dans le décor. À en juger par le frémissement des enchères (en moyenne 1 500 euros à la clôture), ces Mia suscitent

pourtant une pointe d'intérêt. Puisqu'elles sont destinées à être désossées, leurs maigres squelettes pourraient alors justement soulager la peine des quelques centaines de propriétaires privés, abandonnés au bord de la route depuis la sortie de piste définitive du constructeur, il y a deux ans. Ironie d'un mauvais sort, quand la loi sur la transition énergétique impose depuis le 1^{er} janvier aux garagistes de proposer des pièces détachées d'occasion, Ségolène Royal notera que l'économie circulaire ne tourne pas toujours aussi rond qu'attendu.

Sur ce plan plus politique, rappelons aussi qu'un industriel allemand réclame toujours quelque 22 millions d'euros de dommages et intérêts à la Nouvelle-Aquitaine. Choisi par le tribunal de commerce de Niort pour faire renaître le projet Mia des cendres d'Heuliez en 2010, Edwin Kohl estime désormais avoir été trahi.

Quelques-unes roulent encore

Au chapitre trébuchant plus que sonnante, citons enfin les 10 millions d'euros (voire bien davantage) investis en pure perte par Poitou-Charentes dans l'usine de Cerizay (Deux-Sèvres). Conçue pour inonder le marché européen, celle-ci n'aura finalement permis d'immatriculer qu'un petit millier de Mia en France.



En 2012, à La Rochelle.

PHOTO OLIVIER BLANCHET

Parmi les 100 sitôt expédiées au garage du Conseil régional, l'honnêteté nous poussera tout de même à préciser que 75 bringuebalent encore tant bien que mal sur les routes picto-charentaises. Une grosse vingtaine affectées à des lycées, les autres entre les mains d'intrépides conseillers en insertion et autres agents de la grande Région. Avis aux collectionneurs fétichistes, dix derniers exemplaires ont été mis hier aux enchères.

Dix derniers exemplaires sont encore aux enchères jusqu'au 22 janvier sur le site Agorastore. PHOTO LAURENT THELLET

Un préavis de grève à la Région

NOUVELLE-AQUITAINE Le personnel ne se sent pas « écouté ». Les syndicats ont rencontré Alain Rousset mais la grève est maintenue

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

Après Limoges et Poitiers, c'est au siège du Conseil régional, à Bordeaux, qu'Alain Rousset a conclu hier matin sa tournée des vœux de nouvelle année au personnel. Ce dernier a, à chaque cérémonie, saisi l'occasion pour faire part de son malaise et de sa colère à l'égard d'une administration et d'un exécutif qui, selon lui, ne l'écoutent pas et ne prennent pas en compte ses souhaits d'être écouté. Le mot « mépris » a même été lâché.

Alain Rousset, dont l'année 2016 a été largement consacrée à boucher les trous creusés par l'ancien exécutif de l'ex-Poitou-Charentes et à préparer les deux exercices budgétaires, a donc réagi mercredi en annonçant une série de mesures destinées à calmer les agents : renforcement de la formation et de l'accompagnement, ouverture d'un cycle de négociations sur les conditions de travail, mise en place de nouveaux outils pour favoriser les échanges entre les différents sites de la collectivité.

Hier matin, pendant qu'une centaine d'agents bravaient calmement



Hier matin sur le parvis de l'hôtel de Région. PH. S. LARTIGUE/« SUD OUEST »

le froid sur le parvis de l'hôtel de Région, les représentants syndicaux se sont entretenus avec Alain Rousset. Ils en sont sortis avec le sentiment que « le dialogue social [était] renoué. »

« Taper du poing sur la table »

Mais cela ne vaut pas un chèque en blanc. Un préavis de grève reste déposé pour mercredi minuit, et les syndicats, s'ils considèrent que les mesures vont dans le bon sens, deman-

dent qu'elles soient plus précises, avec un calendrier pour leur application. « Dommage qu'il ait fallu taper du poing sur la table pour se faire enfin entendre », souligne Catherine Ficheux pour la CFDT.

« Malgré le malaise, les agents ont fait leur travail, et bien », rappelle Damien Moncassin (CGT), ce que reconnaît aussi Alain Rousset, pour qui il faut aller plus vite dans la nouvelle organisation mais ne pas se précipiter.

Gourinchas, maire amer

« Il y en a qui viennent exprès pour cela et d'autres qui arrivent en retard pour y échapper. » « Cela », c'est le préambule sur l'actualité politique nationale que Michel Gourinchas sert traditionnellement au début de ses vœux à la population. Jeudi, le désormais ex-encarté au PS y a été franco, évoquant un « quinquennat pourri par des affaires qui n'étaient pas que politiques, des hommes politiques qui prennent le melon, des menteurs qui, les yeux dans les yeux, vous affirment n'avoir pas mis les doigts dans le pot de confiture, un casque et un scooter, des femmes qui règlent leurs déceptions amoureuses avec la plume trempée dans le vitriol, des rats qui quittent le navire quand ils sentent que l'air est meilleur sous d'autres cieus et que surtout le capitaine ne tient plus le gouvernail. » Et le maire de Cognac de se dire « amer ». « D'autant plus amer que lorsque l'on fera un bilan objectif de ce quinquennat, on dira peut-être que c'est sous le mandat Hollande que la France a été mise sur les bons rails. » Ou pas.

Un froid glacial s'annonce

CHARENTE Les températures devraient chuter à partir de mardi. Les services se préparent

MARIE FAUVEL
m.fauvel@sudouest.fr

A partir de mardi, les températures devraient chuter de façon vertigineuse en Charente. Un -10°C est même annoncé en fin de semaine prochaine. Les différents services potentiellement concernés par ce grand froid se préparent certes, mais avec la sagesse du Sioux pas né de la dernière pluie.

Et ce n'est pas de la pluie mais bel et bien des flocons qui doivent (à l'heure où nous bouclions l'incertitude restait de mise) être tombés dans le Confolentais, cette nuit et ce début de matinée. Rien de significatif par rapport à d'autres régions, souligne un prévisionniste de Météo France La Rochelle (17), « juste de quoi blanchir les routes et la campagne au lever du jour ».

Jusqu'à -10 °C prévu

Assez toutefois pour mettre en alerte les services de la Direction interdépartementale des routes Atlantique, en charge de l'exploitation de la RN 10 et de la RN 141 sur le département. « Un petit peu de neige est annoncée, donc nous allons être vigilants », garantit Cyril Lauquin, chef du district d'Angoulême pour ce service territorial. À son équipe de trouver le juste équilibre pour que le sel



En 2013, les saleuses du Département avaient fonctionné. A.R.T.K.

soit efficace : juste avant un pic du trafic pour qu'il adhère à la chaussée, et sur un goudron ni trop chaud ni trop froid.

Toutefois, l'homme de terrain tempère, la vague de froid annoncée ne lui fait pas peur : « Nous organisons nos astreintes avec un renfort possible entre le 15 novembre et le 15 mars. Nos équipes sont formées. Nos stocks de sel sont toujours optimaux. » Il relativise aussi le côté « volatile » des prévisions.

Pour les routes départementales, Didier Jobit, l' élu en charge du dossier, est, peut-être, un peu plus stressé : « Nous y sommes très attentifs, nous mesurons la température du goudron toutes les nuits et intensi-

fions nos patrouilles. » Mais comme Cyril Lauquin, il constate que les prévisions ne sont pas toujours fiables : « Au départ, le froid était annoncé pour ce week-end et au fur et à mesure ça se décale à la fin de semaine prochaine. »

C'est en tout cas le scénario prévu par Météo France pour l'heure. Mardi, le changement de température va être radical avec des minimales pouvant atteindre le -4 °C. Et ce phénomène s'accroîtra sur la fin de la semaine avec un -10 °C possible jeudi et vendredi. Si c'est le cas, le sel n'aura aucun effet sur les routes, la plus grande prudence sera alors de mise.

Certains coins du département ne repasseront pas la barre des 0 ces

Coup de vent : peu de dégâts

Le coup de vent qui a balayé la Charente jeudi soir a été sans conséquences graves. Les pompiers ont comptabilisé une vingtaine d'interventions dues principalement aux dégagements des axes routiers secondaires.

Enedis a noté trois incidents sur le réseau 20 000 volts.

À Moulidars, 380 foyers ont été privés de jus de 22 heures à 00 h 30. À Chassenon, 49 clients de 19 h 20 à 1 h 50.

Et à Mouzon, 36 de 19 h 35 à 22 h 50. Un transformateur a rendu l'âme à Saint-Cybardoux. 15 foyers ont été sans électricité jusqu'à hier matin.

jours-là. Le soleil sera toutefois bien présent mais un vent pourra accentuer la sensation de froid.

Une donnée à prendre en compte dans la protection des populations les plus vulnérables. Jeudi, la préfecture avait mis fin au niveau jaune du dispositif hivernal. Une alerte qui avait débuté le 29 décembre. Durant cette période, 868 appels ont été passés au 115, 616 personnes ont été accueillies à l'accueil de jour l'Éclaircie et 99 au centre de nuit. Si le Samu social et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations venaient à en faire la demande, le préfet pourrait à nouveau remonter ce niveau d'alerte.

Le ton se durcit entre les médecins et l'ARS

SANTÉ Les généralistes font la grève des gardes nocturnes depuis neuf mois. L'Agence régionale de santé a refusé de signer un accord

JONATHANGUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

« Tout le monde était pourtant d'accord. » Le docteur Thiburce est « déçu et en colère » face à l'Agence régionale de santé (ARS). Elle vient de refuser une solution votée à l'unanimité pour mettre fin au conflit qui l'oppose depuis neuf mois aux médecins généralistes, dont il est le représentant.

En mai dernier, 147 des 220 professionnels que compte le département se mettaient en grève pour protester contre les gardes nocturnes. Ces permanences, assurées à tour de rôle de 20 heures à minuit, centralisent les critiques : « Après 20 heures, soit on a un cas d'urgence, et un généraliste ne peut rien faire, soit on a une pathologie bénigne, et cela peut attendre », explique le D^r Thiburce.

En tant que directeur de l'Association des médecins effecteurs de soins (Ameps), il met en avant le chiffre de trois appels en moyenne chaque nuit. « Le système n'existe pas en Charente-Maritime, fait-il valoir. C'est bien la preuve que les gardes sont inutiles. Dans un contexte de désertification médicale, ça n'encourage pas les



Alain Thiburce représente les médecins de garde. PHOTO J.G.

jeunes médecins à s'installer en Charente. »

Vers une journée d'action

Alors, depuis neuf mois, le préfet réquisitionne chaque jour un médecin gréviste pour assurer cette veille. La situation aurait pu être dénouée le 12 décembre, lors d'une réunion du Comité départemental de l'aide médicale d'urgence. Par 16 voix pour et un contre, les urgentistes, les ambu-

lanciers et les pompiers ont validé la concession de l'Ameps : une fin des gardes à 22 heures, contre minuit. « Mais l'ARS n'a pas voulu ne serait-ce que tester, pointe Alain Thiburce. Or, c'était notre dernier retronchement : le bureau avait validé l'option, mais sans l'avoir faite ratifier par l'ensemble des médecins. »

L'ARS, quant à elle, estime qu'il existe des « visites incompressibles sur le terrain que les urgences ne peuvent absorber ». L'agence espérait calmer les médecins en réduisant le nombre de secteurs géographiques de garde de quinze à cinq. Ainsi, chaque médecin aurait été sollicité à une moindre fréquence. « Mais ça voudrait dire que de Rouillac, on se déplacerait jusqu'à Cognac pour une angine ! C'est une fausse proposition », tranche Alain Thiburce.

Le président de l'Ameps n'exclut pas une journée santé morte : « Nous sommes responsables, alors on ne va pas le faire en pleine épidémie de grippe. Mais le mouvement risque de se durcir. On se sent incompris et méprisés. » Une réunion avec l'ARS est prévue début février. L'Ameps pourrait la boycotter.

Le cognac continue de repousser ses records

ÉCONOMIE En 2016, la région a expédié 179,1 millions de bouteilles. Une progression de 6 %

Quand on ajoute une forte croissance à un record, cela donne un autre record ! Après un bon cru 2015, le cognac a signé un excellent millésime en 2016, en crevant ses plafonds : des volumes en progression de 6 %, pour un total de 179,1 millions de cols ; la valeur qui progresse encore plus, de 6,8 %, pour un chiffre d'affaires de 2,76 milliards d'euros. Avec cette année record, « la filière cognac représente plus de 20 % des exportations de vins et spiritueux français, pesant ainsi de tout son poids dans la balance commerciale française », souligne le Bureau national interprofessionnel du cognac, qui a publié ces chiffres hier.

La récolte meilleure que prévue
Dans le détail, l'essor reste largement porté par la zone Aléna (États-Unis, Canada, Mexique), avec une hausse à deux chiffres, +14 %, tant pour le volume que pour la valeur. Avec 77,3 millions de bouteilles, cela reste, de loin, le premier marché du cognac. L'Extrême-Orient est plutôt stable, +1 % en volume, +3 % en valeur, pour un total de 51,1 millions de bouteilles. L'Europe reste en léger déclin, -1 %, pour 39,4 mil-



L'essor reste porté par les États-Unis. ARCHIVES ANNE LACAUD

lions de bouteilles. Le BNIC relève par ailleurs que les « nouveaux marchés », sur le reste du monde, grimpent de 5 %, pour atteindre 11,3 millions de bouteilles.

Par ailleurs, le potentiel de la récolte 2016 est évalué à 750 000 hectolitres d'alcool pur, soit 10,37 hl / ha par hectare. Cela reste en dessous des espérances, puisque la région avait fixé le rendement à 11,02 hl / AP. Mais c'est mieux que ce que laissent craindre les répercussions des intempéries, avec une récolte initialement estimée en dessous de 10 hl / ha.

Ph. M.

« Alliance contre-nature »

POLITIQUE Élu(e) FN à Cognac, Isabelle Lassalle se déclare candidate à la présidence de Grand-Cognac et fustige l'équipe dirigeante

Hier, la Cognaçaise Isabelle Lassalle a écrit aux élus de l'Agglo pour annoncer sa candidature à la présidence. L'élue Front national / Rassemblement Bleu Marine s'explique.

« **Sud Ouest** » Pourquoi êtes-vous candidate à la présidence de l'agglomération de Grand-Cognac ?

Isabelle Lassalle Comme je l'ai déjà dit, je suis une élue d'opposition. Pas d'opposition politique, mais parce que je propose autre chose. Je n'ai pas une affection particulière pour la Communauté d'agglo. Il y a des gens qui ont voté contre. Jusqu'à présent, ils ne se sont pas exprimés.

N'est-il pas contradictoire de briguer la présidence d'une instance à laquelle vous préférez la strate communale ?

Non. Ce n'est pas parce que l'on est contre l'Europe que l'on ne doit pas être député européen. On représente une partie des élus qui ne sont pas favorables à cette loi Notre. Il y a des gens qui ont grogné, vont-ils se manifester ? Il y a des gens qui, pendant les commissions ou en dehors, vous disent certaines choses, mais ne le font pas en public.

Vous aviez récolté deux voix lors de l'élection à la présidence de Grand-Cognac en 2014, combien espérez-vous faire cette fois-ci ?

Peut-être quatre ! Non, je n'en ai aucune idée. On ne peut pas savoir à l'avance. Je vais au moins essayer. Je n'ai pas d'orgueil à flatter. Je fais de l'opposition constructive. Pour l'in-

stant, personne n'a officialisé sa candidature, mis à part le fantaisiste Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice.

Michel Gourinchas a dit qu'il serait candidat.

Il s'est autoproclamé. Pour moi, il y a une alliance contre-nature. Dans le magazine de Grand-Cognac, j'ai écrit : « En période de chaises musicales, de pirouettes politicardes, le tout au son "des alliances républicaines", chacun défend son siège, accessoirement son indemnité ! »

Si vous étiez élue, quelles seraient vos priorités ?

Renégocier les contrats, revoir ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Surtout, faire en sorte que tout se passe bien jusqu'à l'élection présidentielle, en attendant une organisation territoriale différente.

À mi-mandat, quel bilan tirez-vous de votre mandat de conseillère municipale ?

C'est beaucoup de travail, beaucoup de temps. C'est du bénévolat. J'essaie d'être présente au maximum dans les commissions, je crois que je n'en ai pas loupé beaucoup. J'aménage mon emploi du temps. Je ne veux pas voter des textes dont je ne connais pas les tenants et les aboutissants. Souvent, ce qui est présenté en conseil municipal, c'est la face émergée de l'iceberg.

Avec l'expérience, voyez-vous la gestion municipale différemment ?

Je pensais naïvement qu'on pouvait



Isabelle Lassalle estime porter la voix de ceux qui s'opposent à la réforme qui a donné naissance à l'Agglo. PHOTO P.H.M.

LÉGISLATIVES

« Pour moi, il est incongru et déplacé de parler de législatives. On n'agit pas pour soi ! On est dans le cadre des élections présidentielles, je ne vois pas comment on peut se présenter en n'étant pas derrière un candidat », clame Isabelle Lassalle. Elle est bien candidate à l'investiture pour la circonscription de Cognac, mais sur la pointe des pieds. Pas question de froisser la

direction. Elle légitime même la nomination du Limougeaud Jean-Paul Berroyer à la tête de la Fédération de la Charente : « Dans n'importe quelle entreprise, quand il y a un problème, on fait venir quelqu'un de l'extérieur. Et on voit dans le temps qui s'implique, qui garde ses convictions... » Suivez son regard, vous trouverez un miroir !

gérer un budget en bon père de famille. Je m'aperçois qu'il faut faire plaisir à tel ou tel, que les bons points sont distribués sans forcément tenir compte de la méritocratie. Dans l'opposition, on peut juste contester.

Vous n'êtes pas dans une opposition frontale ?

Il y a des choses que j'ai approuvées, l'Établissement public foncier par exemple. En revanche, le budget des associations, je ne comprends

pas. J'essaie de mettre mon grain de sel.

Est-ce que vous êtes déjà dans la préparation des municipales pour 2020 ?

On y pense, surtout qu'il y a des candidats déclarés, comme Jean-Hubert Lelièvre. Il y aura de toutes façons une liste FN-Rassemblement Bleu Marine. Pas forcément conduite par moi, si quelqu'un a plus d'aptitudes...
Recueilli par Philippe Ménard et Jonathan Guérin

Les impôts augmenteront-ils ?

Depuis 2015, la cérémonie des vœux à la population obéit à la même scénographie au Castel : les élus à gauche, à droite le maire Pierre-Yves Briand déroule le diaporama. Cette année, la programmation du Castel seule (lire édition du 19 janvier) sera accompagnée d'un fond musical et bien sûr visuel pour « les spectacles financés et organisés, en tout ou partie, par la commission culture », le tout commenté avec enthousiasme par l'adjointe à la culture Dominique Petit.

Au chapitre gros sous, mercredi, le maire n'a pas manqué d'évoquer les épines financières de la commune « le blocage depuis six ans de l'attribution de compensation à la taxe professionnelle, la diminution notable de la dotation forfaitaire de l'État et le versement du Fonds de péréquation par les communes dites riches en faveur des communes dites pauvres » avant de convenir « Châteaubernard doit au quotidien s'adapter ».

Pierre-Yves Briand ne ferme donc pas la porte à une hausse des impôts locaux. « La ville de Châteaubernard a pu maintenir jusque-là, le taux de ses taxes locales au niveau de 1993. Ceux de 2017 seront examinés lors de la préparation du budget dans les prochaines semaines ».

Concernant le volet social, le premier édile informe que le service



Le maire Pierre-Yves Briand ne ferme pas la porte à une augmentation des taxes locales. PHOTO S. B.

de portage des repas à domicile a subi une révision de ses tranches (grilles tarifaires) dans un souci d'une plus grande « justice sociale ». Et de préciser : « Qu'il sera prochainement possible de bénéficier de ce service les week-ends et jours fériés ».

Les cantines scolaires travaillent depuis fin 2016 avec un nouveau prestataire Restauval « sélectionné pour son approche favorisant l'approvisionnement local et sa cuisine traditionnelle ».

Le tissu associatif est un autre sujet de préoccupation : « Châteauber-

nard souhaite structurer ses locaux d'accueil. La mise à disposition de la salle Sainte-Thérèse est un début », prévient le maire.

La Ville poursuit ses travaux de voirie. La rue du Dominant est en cours de réaménagement. Pour la rue de l'Anisserie, la commune se donne le temps « devant l'incertitude de l'avenir des locaux commerciaux ». Deux autres projets font leur chemin : une route de Dizedon rendue plus accessible aux piétons et vélos et un accès au centre-bourg complètement repensé.

Sandra Balian

Quatre chemins de vie honorés



Les médaillés : Nicole Courtade, Michel Tiracci, Jean Blossé et Renée Marchand et le maire Pierre-Yves Briand. PHOTO S.B.

Les remises de médailles de la Ville constituent toujours ce petit moment intimiste chargé d'émotions des vœux à la population. Mercredi 11 janvier, ce sont quatre chemins de vie qui ont été mis sous les lumières.

Enseignante, Nicole Courtade a officié à l'école Pablo-Picasso de 1963 à 1986. Le maire Pierre Yves Briand a dressé un tableau élogieux de sa pédagogie.

Infirmière libérale, Renée Marchand a laissé de tout autres souvenirs professionnels sur la commune et le premier édile n'a pas résisté à la tentation d'une parenthèse « grand nombre d'entre nous avons connu tes aiguilles... ». Engagée dans le milieu associatif et tout particulièrement à Châteaubernard humanitaire dont elle fut la présidente, Renée Marchand a également été adjoindue chargée du handicap et des personnes âgées sous le mandat de Daniel Boyer.

L'entreprenariat paternaliste de Jean-Blossé qui a implanté l'enseigne Mr Bricolage à Châteaubernard, a lui aussi été salué. « Je connais bien monsieur le maire mais au point de me faire une entourloupette comme il vient de me le faire je saurai m'en rappeler », a commenté Jean Blossé qui a été médaillé de la ville de Cognac en ce même début d'année.

La dernière distinction est revenue à Michel Tiracci dit « Tic Tic » tant pour son engagement syndicaliste, politique et sportif. Pierre-Yves Briand a souligné ses aptitudes sportives en basket, football, natation et athlétisme et rugby avant de rappeler ses trophées : champion de France Ufolep de lancer de poids, Champion du Poitou de lancer de marteau, Michel Tiracci fut sélectionné en formation nationale junior et espoir au rugby et fut vainqueur du challenge Yves du Manoir en 1965.

CHÂTEAUBERNARD

Deux randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo ce dimanche 15 janvier. Départ à 9 heures devant l'usine Verallia. Le 47 km : Gimeux, Ars, Le Prunelas, Salignac-sur-Charente, Brives-sur-Charentes, Rouffiac, Saint-Sever de Saintonge, Dompierre-sur-Charente. Le 68 km : idem jusqu'à Saint-Sever de Saintonge puis Courcoury, Les Gonds, Saintes, Chaniers, Dompierre-sur-Charente.

Associations et commerces « les poumons du village »



Dominique Souchaud a partagé le verre du nouvel an avec ses administrés. PHOTO C.-CH.G.

Fidèle à la tradition, Dominique Souchaud, entouré de ses conseillers municipaux, présentait ses vœux à ses administrés vendredi 6 janvier, à la salle des fêtes. En ouverture de cérémonie, il a tenu à rappeler que Saint-Sulpice est une commune qui s'étale sur 10 km en ligne droite et possède 7 km de frontière commune avec la Charente-Maritime. Elle comporte 65 hameaux pour 1 271 habitants.

Poursuivant sa déambulation virtuelle, le maire fait remarquer qu'entre le « pays bas » et le « pays haut », il existe des bois très fréquentés par les promeneurs qui n'apprécient pas d'y trouver des décharges sauvages. L'élue lance donc un appel à plus de civisme afin de protéger la nature.

Dominique Souchaud n'a pas manqué de saluer les nombreuses associations de la commune (Chasseurs, APE, Gym volontaire, randonnée, temps libre, pétanque, football, foyer culturel, 4 L Trophy, Vivre en Borderies, etc.) : « Elles sont les poumons de la commune ». Les entreprises et commerces locaux n'ont pas été oubliés : boulangerie, coiffeur, vente de caravanes, métallier, agriculture, vi-

ticulture, nourrices agréées... sans oublier le fabricant de billard et baby-foot qui exporte maintenant ses célèbres tapis verts vers toute la planète.

Côté projets

Les projets 2017 seront axés sur l'école primaire avec la destruction du bâtiment situé sur l'arrière des installations actuelles ainsi qu'une isolation thermique du reste des salles de classe où les vitres ne sont pas assez épaisses. « C'est l'hôtel des courants d'air », résume le maire. En conséquence, l'objectif premier sera l'étude et la rénovation de l'ancien bâtiment des instituteurs pour y faire des classes au rez-de-chaussée et des logements à l'étage ; projet évalué autour de 350 000 euros qui devrait démarrer fin 2017, début 2018, l'architecte sera choisi dans les semaines à venir.

Avant le verre de l'amitié, Dominique Souchaud évoque un éventuel partenariat avec une entreprise de Julienne susceptible de créer une statue qui viendra décorer le second rond-point.

Colette-Christiane Guné

CHÂTEAUBERNARD

Concert. Avec le Brass Band de Charente, un joyeux programme de musiques de films, d'extraits classiques et de créations.
À 20 h 30. Le Castel. Tél. 05 45 32 76 81.

« Dieselgate » : Renault soupçonné à son tour

FRAUDE Après la firme allemande Volkswagen, le constructeur français est soupçonné d'avoir minoré les émissions polluantes de ses voitures Diesel

Près d'un an et demi après l'éclatement du scandale Volkswagen, trois juges vont enquêter sur Renault pour savoir si le constructeur a minoré les émissions polluantes de ses voitures Diesel. Le parquet de Paris a ordonné jeudi l'ouverture d'une information judiciaire pour « tromperie sur les qualités substantielles et les contrôles effectués », ajoutant la circonstance aggravante que « les faits ont eu pour conséquence de rendre la marchandise dangereuse pour la santé de l'homme ou de l'animal ».

Dans la foulée de cette annonce, le titre Renault enregistrerait la plus forte baisse de l'indice CAC 40 (2,49 % vers 12 h 30), sans pour autant dévisser. Renault est le deuxième constructeur automobile à devoir s'expliquer devant la justice française : une information judiciaire visant Volkswagen, qui a reconnu en septembre 2015 avoir équipé 11 millions de ses véhicules Diesel d'un logiciel destiné à tromper les contrôles antipollution, a été ouverte en février 2016 pour « tromperie aggravée ».

Des seuils largement dépassés

L'information judiciaire visant Renault fait suite à une enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), alimentée en partie par les conclusions de la commission d'experts indépendants mise en place par la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, après le scandale Volkswagen.

Les travaux de la commission, chargée d'effectuer des tests sur une centaine de véhicules vendus en France, révèlent en juillet 2016 d'importants dépassements des seuils de pollution chez certains constructeurs, en particulier Renault, premier groupe automobile français. À la

suite de ce rapport, la DGCCRF, qui mène une enquête parallèle sur une douzaine de marques commercialisant des véhicules Diesel en France, s'intéresse plus particulièrement à la marque au losange.

Renault plaide non coupable

De nombreuses perquisitions sont menées par la DGCCRF en janvier 2016 au siège social du constructeur, dans son centre technique de Lardy (Essonne) et au technocentre de Guyancourt (Yvelines), provoquant une chute du prix de l'action sur les marchés. Plusieurs cadres du groupe sont aussi entendus. À la lumière de ses investigations, la Direction de la répression des fraudes a décidé à l'automne 2016 de transmettre ses conclusions au parquet de Nanterre, qui s'est dessaisi la semaine dernière au profit du parquet de Paris.

De son côté, Renault, qui a présenté en mars 2016 un plan d'action pour réduire les émissions d'oxydes d'azote de ses moteurs Diesel, a toujours assuré « respecter les législations française et européenne ». Nos véhicules « ont tous et toujours été homologués conformément à la loi et aux réglementations en vigueur » et « ne sont pas équipés de logiciels de fraude aux dispositifs de pollution », a affirmé en novembre le groupe.

L'annonce de l'enquête judiciaire visant le groupe français a lieu deux jours après une nouvelle étape cruciale dans le scandale déclenché par Volkswagen. Mercredi, le constructeur allemand a plaidé coupable aux États-Unis de « conspiration » et d'« obstruction à la justice » et accepté de verser 4,3 milliards de dollars de pénalités, ce qui porte l'addition totale pour l'entreprise à près de 22 milliards de dollars d'indemnités pour les seuls États-Unis.